

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Sophie Aubert-Baillet, Jean-Baptiste Guillaumin, Jean-Christophe Jolivet, Catherine Notter

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions.

Type de sujets donnés : texte d'environ 18 lignes à traduire et à commenter.

Modalités de détermination du texte : tirage au sort entre 3 enveloppes contenant chacune un sujet. Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une ou plusieurs indications historiques.

Liste des ouvrages généraux autorisés :

- Grimal P., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 1951 (ou éditions suivantes)
- *Westermanns Atlas zur Weltgeschichte. I. Vorzeit. Altertum*, Berlin-Hambourg-Munich-Kiel-Darmstadt, 1963

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : Le livre d'où est tiré le passage est fourni (dans une collection unilingue).

La possibilité désormais offerte aux candidats, comme il avait été annoncé dans les précédents rapports, de bénéficier d'une reprise de la traduction avant de passer au commentaire a été saisie par la grande majorité d'entre eux. Il en est résulté, pour un nombre non négligeable, une amélioration de la compréhension du texte, et, par voie de conséquence, un commentaire plus pertinent. Il n'en reste pas moins que certains candidats, dans les conditions difficiles qui sont celles d'un oral lors d'un concours aussi exigeant, manquent encore parfois de réactivité et ne savent pas toujours tirer grand profit de l'aide que le jury tente de leur apporter. On rappellera que, comme pour toutes les autres épreuves, il ne s'agit pas uniquement pour les examinateurs de mesurer des connaissances disciplinaires, une culture générale, plus spécifiquement une aptitude à la traduction, c'est-à-dire une connaissance approfondie des systèmes des deux langues en cause, ou encore une capacité à organiser et présenter un exposé de façon, sinon à émouvoir, du moins à instruire et à plaire : il s'agit aussi pour eux d'évaluer l'adaptabilité des candidats et leur capacité à saisir, si l'on ose une métaphore sportive, la balle au bond ou encore, pour se référer aux descriptions anciennes du *kairos*, l'occasion, qui, comme l'on sait, est chauve : *Fronte capillata, post est occasio calva*.

Dans l'ensemble, le jury a noté avec grande satisfaction que les candidats de 2014 faisaient un effort pour s'abstenir de plaquer dans leur commentaire des développements tout faits et qu'un certain type d'exposé un peu

passé-partout avait tendance, non pas à disparaître totalement, mais à se faire plus rare, ce au profit d'une lecture honnête, modeste et personnelle des textes proposés. Nombre de candidats ont ainsi mis en œuvre, outre leur culture personnelle et les qualités rhétoriques que leur scolarité leur a permis d'acquérir, leur sensibilité littéraire, leur curiosité philosophique ou encore leur aptitude à l'enquête historiographique. Il y a lieu de s'en féliciter et d'encourager les futurs admissibles à poursuivre dans cette voie.

Dans le même ordre d'idée, il est également à noter comme point positif que les candidats ne se sont pas sentis tenus comme par un carcan par les pistes de réflexion qui leur avaient été proposées dans le cadre de la thématique de cette année : expériences et représentations de l'espace. Ces lignes générales n'ont pas empêché une lecture détaillée de textes dont la richesse rendait sinon inopportune du moins restrictive une interprétation qui se serait limitée à ces seuls aspects.

Un dernier motif de satisfaction mérite d'être énoncé. Faut-il y voir le résultat de l'innovation majeure de cette année, à savoir la possibilité d'une reprise de la traduction avant le commentaire ? Toujours est-il que le jury a constaté avec un réel soulagement que des candidats en grande difficulté, souvent des grands débutants, à l'évidence, n'ont pas baissé les bras et, loin de rester muets, ont fait tous leurs efforts pour comprendre le texte qui leur était proposé et pour l'interpréter, sous le regard attentif d'un jury qui, par là-même, se trouvait d'autant mieux disposé à leur égard (l'on pourra à ce propos se reporter plus bas à l'analyse chiffrée des résultats).

Quelques conseils de méthode : l'on n'insistera jamais assez sur l'importance d'une lecture qui doit être lente, posée et expressive, adaptée, dans la mesure du possible, au genre qu'illustre le passage. Là encore, mieux vaut éviter l'excès : si tel candidat se sent à même de lire l'hexamètre en scandant, qu'il le fasse, pourvu d'éviter toute gaucherie.

La traduction doit se faire en prenant et énonçant les groupes de mots latins ; là encore, une diligence excessive, outre le fait qu'elle empêche le jury de suivre correctement, risque de faire peser sur le candidat le noir soupçon de chercher maladroitement à camoufler ses difficultés en noyant le tout dans une hâte qui ne saurait conférer à sa prestation une apparence de maîtrise et d'aisance.

L'exposé doit, dans la mesure du possible, comprendre une introduction, un plan, si l'on n'opte pas pour une lecture suivie, et une conclusion. Dans le cas de la lecture suivie, il convient de synthétiser en quelques mots le passage que l'on s'apprête à commenter avant que d'entrer dans le détail. Au cas où le temps manquerait pour échafauder une telle architecture, mieux vaut pour le candidat proposer quelques pistes de réflexion de la façon la plus simple et la plus claire possible.

Pour davantage de conseils, il est vivement recommandé de se reporter aux rapports des années précédentes, notamment à l'excellent rapport de 2013 dont il serait inutile de reprendre ici les sages considérations, fût-ce avec *variatio*. L'on s'y référera encore pour les exemples de billets qui sont communiqués aux candidats.

Quelques chiffres.

Le nombre des candidats qui présentaient l'épreuve de latin était cette année de 122. Sept candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 18, contre huit sur un total de 126 l'an passé. La moyenne, quant à elle, augmente légèrement, passant d'une année sur l'autre de 10,7 à 11,51. Dans le bas du tableau, 12 candidats avaient obtenu une note inférieure ou égale à 4 sur 20 en 2013 contre 5 cette année. Il est toutefois un peu tôt pour attribuer cette diminution du nombre des très faibles résultats à l'instauration de la possibilité d'une reprise de la traduction avant le commentaire.

Auteurs proposés cette année : Apulée, Catulle, César, Cicéron, Claudien, Horace, Juvénal, Tite-Live, Lucain, Lucrèce, Martial, Ovide, Perse, Pétrone, Pline l'Ancien, Pline le Jeune, Properce, Quinte-Curce, Quintilien, Salluste, Sénèque, Silius Italicus, Stace, Suétone, Tacite, Tibulle, Virgile, Vitruve.